**Section départementale F.O.-DGFiP des VOSGES**
DDFIP 25 Rue Antoine Hurault 88000 EPINAL
Tél.: 03.29.69.25.30
Et sur INTERNET **: http://www.fo-dgfip-sd.fr/088/**

# COMPTE RENDU ASSEMBLEE GENERALE DU 12/06/2015

L'assemblée Générale s'est déroulée au Casino de Vittel dans un esprit de convivialité. La section des Vosges a accueilli Jean-Paul PHILIDET (Secrétaire adjoint FO DGFIP), José Luis PEREIRA (Secrétaire Départementale du Bas Rhin), Jean-Louis SZATMARI (Secrétaire Départementale de Meurthe-et-Moselle) et Didier HOUILLON (Trésorier de la section de Meurthe-et-Moselle). Nadine JAVELOT les a remerciés pour leur venue.

## 1) RAPPORT MORAL D'ACTIVITE

-La section a redémarré depuis septembre 2014 suite à une période de sommeil. Cette reprise s'est faite avec la préparation des élections. Les résultats obtenus sont similaires à ceux des élections de 2010. La section des Vosges n'a pas pu présenter d'agents d'administration 1ère classe ni de contrôleurs 1ère classe.
La section des Vosges est représentée auprès des contrôleurs 2ème classe et des AAP 1ère classe. Au niveau national, le syndicat FO DGFIP est en progression.

-Pour les nouveaux arrivants, la section les a contactés.

-Le site est mis à jour régulièrement afin d'apporter des informations et renseignements au réseau. La section a, depuis quelques jours, envoyé des coupons de demande d'informations par courriel.

-Les actions menées par la section:
Pour les fermetures des postes de Plombières, Fraize et Docelles, la section FO 88 est la seule organisation qui a rencontré la Direction afin d'obtenir des garanties pour les agents concernés par les restructurations.
La section est intervenue auprès de la Direction afin d'obtenir le détachement d'une collègue vers une autre administration. La collègue a ainsi obtenu satisfaction.

-Les objectifs:
Des visites de postes se feront deuxième semestre afin de se faire connaître comme a pu le souligner Jean-Paul PHILIDET et ainsi connaître de nouveaux adhérents.

Vote à l'unanimité

## 2) RAPPORT FINANCIER

Il fait apparaître notamment un décollement au niveau du nombre des adhérents.
Les finances de la section sont saines et permettent d'engager des actions.

Vote à l'unanimité.

## 3) ELECTION DES REVISEURS AUX COMPTES

**Section départementale F.O.-DGFiP des VOSGES**
DDFIP 25 Rue Antoine Hurault 88000 EPINAL
Tél.: 03.29.69.25.30
Et sur INTERNET **: http://www.fo-dgfip-sd.fr/088/**
Julie NORMAND et Delphine DELEPINE

4) RENOUVELLEMENT DU BUREAU

reconduction de l'ensemble des membres en attendant l'arrivée d'un nouveau membre en septembre.

5) INTERVENTION DE JEAN-PAUL PHILIDET secrétaire adjoint du syndicat national FO DGFIP

Il nous a tout d'abord présenté les principaux contacts du siège parisien de FO DGFIP. Hélène FAUVEL est depuis avril 2014 le nouveau secrétaire général de FO DGFIP.

Les principaux contacts au siège parisien sont en fonction des catégories :

-catégorie C : Corinne ANGLADE
-catégorie B : Philippe CINQ
-catégorie A : Catherine BOULET

a) Jean-Paul PHILIDET nous a présenté les conséquences du projet LEBRANCHU sur notre quotidien professionnel. Ce projet prévoit l'allongement des carrières, notamment pour la catégorie B. Il s'agit DU PPCR : parcourt professionnel de carrière.

Ce projet comporte principalement:
-lissage entre les différentes administrations;
-intégration des primes dans la retraite : soit 5 points d'indice pour un agent C. Donc une goutte d'eau ; on en attendait pas moins de l'administration;
-remise en cause du système de recrutement par concours (rapport PECHEUR);
-les fonctionnaires seront interministériels ;
-introduction d'apprentis : une idée purement politique pour respecter le programme présidentiel. Ce système n'est pas un nouveau mode de recrutement. En effet l'apprenti ne pourra pas à la fin de son stage intégrer l'administration. Quelle valeur aura alors cette formation ?

Dans ce contexte difficile, il n'est toujours pas question d'augmenter le point d'indice. La suppression de la prime de 150 € , remplacée par un prime de 100 €, démontre le peu d'intérêt de l'administration pour ses agents.

B) LA RGME: Révision Générale des Missions de l'État

Si dès son arrivée, le nouveau président a mis fin à la RGPP, la joie est très vite retombée. En effet la nouvelle équipe gouvernementale a très vite présenté un projet similaire. Dans ce contexte, FO a eu raison de ne soutenir aucun candidat. Cet épisode rappelle que notre syndicat est avant tout indépendant.
La RGME est une réforme de l'État qui consiste à revoir le rôle et la place de l'État.

La principale caractéristique est la concentration des services de l'État:
loi NOTRE, nouveaux schémas départementaux où le préfet pourra modifier ou fusionner des EPCI, proposer la dissolution des syndicats d'eau. Il s'agit donc d'une diminution du nombre des services

**Section départementale F.O.-DGFiP des VOSGES**
DDFIP 25 Rue Antoine Hurault 88000 EPINAL
Tél.: 03.29.69.25.30
Et sur INTERNET **: http://www.fo-dgfip-sd.fr/088/**

publics. En effet la fusion des communautés de communes va induire des suppressions de postes à la DGFIP. Car si dans un premier temps les postes C4 sont touchés, ce sera le tour de postes plus

importants de type C3. Reste que les agents trinquent. C'est la destruction du réseau de la DGFIP.

Les réductions des horaires d'ouverture vont dans le sens d'une administration de plus en plus concentrée. En effet, la réduction des horaires d'ouverture dans les postes a pour but de repousser l'usager. Résultat : des arrivées très concentrées d'usagers.

Dans un même temps des centres de contact sont à l'étude : 3 ou 4 départements seraient reliés à un centre de contact. Le centre pourrait accorder des délais mais le comptable resterait responsable personnellement et pécuniairement. Pour la création de ces services, des agents seraient prélevés sur le réseau de la DDFIP. Ces agents travailleraient le samedi matin et jusqu'à 22h. FO se prononce contre ce système à la fois pour les conditions de travail des agents et parce que c'est **une remise en cause du maillage territorial**.

L'administration, toujours à la recherche d'économies, prétend qu'internet est la solution au problème. Or nous savons très bien que tout le territoire n'est pas couvert. C'est la **remise en cause de l'égalité de traitement de l'ensemble des citoyens.** Et l'administration enfonce le clou à sa manière, précisant que nous somme en retard en la matière. Les exemples pris en la matière sont le Royaume Unis(brisé par le passage de la Dame de fer) la Russie (un vrai modèle !), et Singapour qui interdit tout syndicat.

Enfin, l'administration nous présente à nouveau la retenue à la source, vieux serpent de mer. Un artifice sachant que 85 % des contribuables sont mensualisés; sachant que c'est une perte de la confidentialité des données; sachant que les entreprises risquent d'utiliser ces reversements comme un instrument de pression. D'ailleurs le modèle ALLLEMAND, si souvent la référence, est un modèle de complexité en matière de déclaration d'impôts. L'usage d'un conseiller fiscaliste n'est alors pas rare.

Pour finir, la redistribution des régions aura un impact sur nos services. Ainsi des agents « victimes » de la fusion des régions, hors DGFIP, pourront intégrer nos services.

Les travaux de l'assemblée se sont conclus autour d'un repas convivial.